

DEC181551INS2I

Décision portant cessation de fonctions de Mme Clarisse DHAENENS directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR9189 « Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille (CRISAL) »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche n 9189 intitulée « Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille (CRISAL) » et nommant M. Olivier COLOT directeur et Mme Clarisse DHAENENS directrice adjointe de cette unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 11 avril 2018, il est mis fin aux fonctions de Mme Clarisse DHAENENS directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n 9189 intitulée « Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille (CRISAL) », appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

